

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni le 21 mai 2019, après convocation légale adressée le 15 mai 2019, en présence de 12 membres, sous la présidence de M. Bernard ARRABIE, Maire.

PASSETTE Rachel est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

M. le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 9 avril 2019. Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2019

M. le Maire fait part au Conseil municipal des demandes de subventions 2019 des associations locales. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder, pour l'année 2019, les subventions suivantes :

- Foyer Rural	1 100 €
- Foyer Rural (apéritif des fêtes)	250 €
- Est Béarn Basket	1 000 €
- AVEC	350 €
- ACCA	100 €
- Les Anciens Combattants	100 €
- Théâtre de la Grange	200 €
- Bénéjacq Olympique Entente de la Vallée du Lagon Rugby	100 €
- Est Béarn Cyclospor	50 €

2- PROJETS CHANGEMENT MENUISERIES ECOLE - COLUMBARIUM : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le maire rappelle au conseil municipal les projets inscrits au BP 2019, susceptibles d'être soutenus par une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Il s'agit par ordre de priorité :

- de la réhabilitation des menuiseries de l'école : les travaux s'élèvent à 20 567.68 € HT (Béarn Menuiseries Fermetures),
- de l'aménagement d'un columbarium au cimetière : les travaux s'élèvent à 10 516.17 € HT (Pompes funèbres régionales de Nay),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

3- PROJETS CHANGEMENT MENUISERIES ECOLE - COLUMBARIUM : PROJETS EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ECOLE ET POINT NUMERIQUE A LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Le maire rappelle au conseil municipal les projets inscrits au BP 2019, susceptibles d'être soutenus par une subvention de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Il s'agit par ordre de priorité :

- de l'équipement numérique de l'école via l'achat d'ordinateurs portables : coût estimatif : 3500 € HT,
- d'une création d'un point numérique à la mairie via l'achat d'un ordinateur fixe : coût estimatif : 800 € HT,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Questions diverses :

Elections européennes :

Le bureau de vote a été organisé pour les élections européennes du 26 mai 2019.

AdoBus :

En complément de la Maison de l'Ado, le dispositif Ado'Bus est un accueil itinérant du service Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays de Nay. Il s'agit d'un bus aménagé, à destination d'un public âgé de 11 à 17 ans, proposant diverses activités ludiques ainsi que des activités de prévention avec des acteurs éducatifs et sociaux du territoire. La Commune d'Angais s'est positionnée pour recevoir l'Ado'Bus. Une information sera diffusée auprès du public ado du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Fait à ANGAIS, le 24 mai 2019

Le Maire,



Bernard ARRABIE.